

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2015

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Obligatoire

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures – COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation,
s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Quels sont les déterminants de la mobilité sociale en France ?

DOCUMENT 1

Table de destinée : catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père en 2003 (données en gras) et en 1977 (données en italiques)

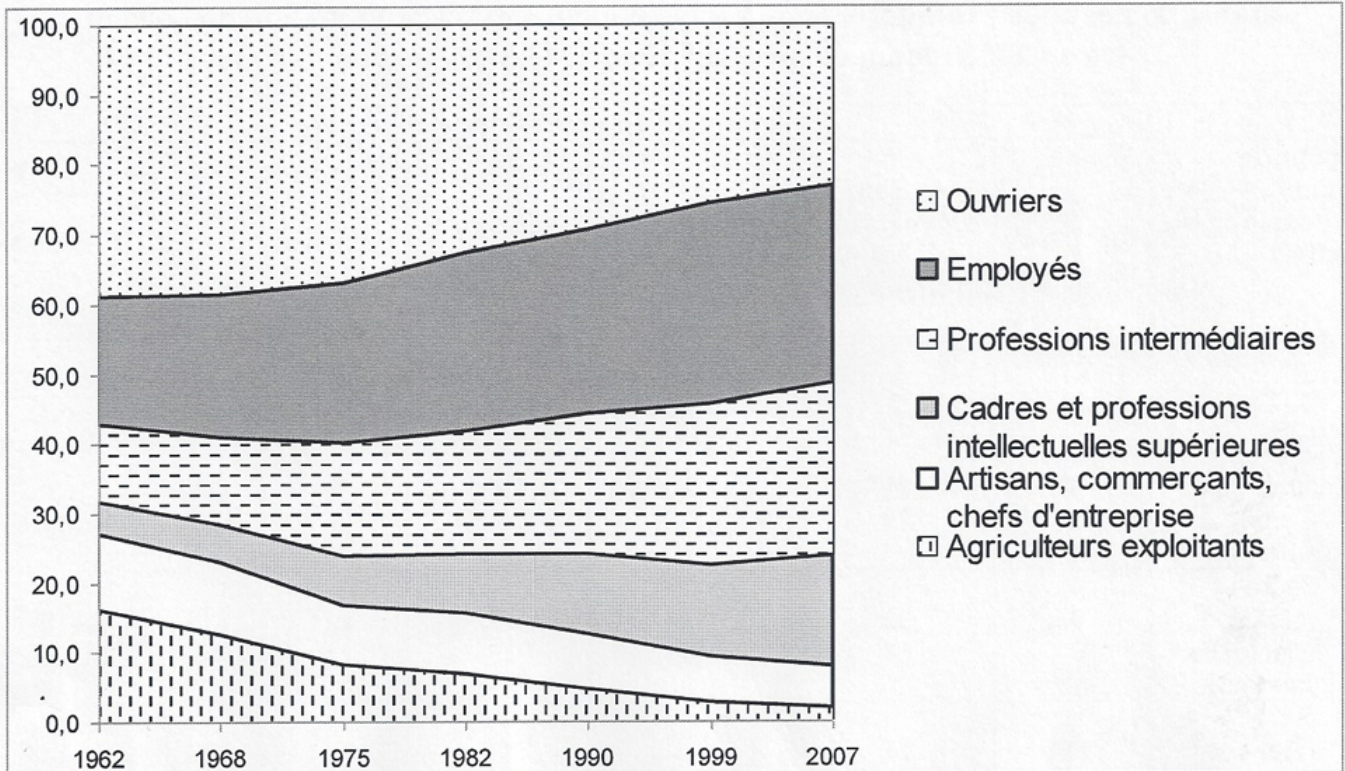
Catégorie socio-professionnelle du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père						Ensemble
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	
Agriculteur	22 <i>36</i>	1 <i>2</i>	0 <i>2</i>	0 <i>1</i>	0 <i>1</i>	1 <i>2</i>	4 <i>11</i>
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	6 <i>8</i>	21 <i>29</i>	6 <i>11</i>	8 <i>9</i>	7 <i>8</i>	8 <i>8</i>	9 <i>11</i>
Cadre et profession intellectuelle supérieure	9 <i>3</i>	22 <i>14</i>	52 <i>48</i>	33 <i>23</i>	22 <i>15</i>	10 <i>4</i>	19 <i>9</i>
Profession intermédiaire	17 <i>8</i>	24 <i>19</i>	26 <i>25</i>	33 <i>36</i>	28 <i>29</i>	23 <i>17</i>	24 <i>18</i>
Employé	9 <i>6</i>	9 <i>8</i>	6 <i>6</i>	9 <i>11</i>	17 <i>15</i>	12 <i>9</i>	11 <i>9</i>
Ouvrier	37 <i>39</i>	24 <i>28</i>	9 <i>8</i>	17 <i>19</i>	26 <i>31</i>	46 <i>60</i>	34 <i>42</i>
Ensemble	100 <i>100</i>	100 <i>100</i>	100 <i>100</i>	100 <i>100</i>	100 <i>100</i>	100 <i>100</i>	100 <i>100</i>

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans, en 1977 et en 2003.

Source : *Données sociales*, INSEE, 2006.

DOCUMENT 2

Répartition de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle en %



Source : « 50 ans de mutations de l'emploi », Olivier MARCHAND, INSEE première n° 1312, septembre 2010.

DOCUMENT 3

Part des diplômés et part des cadres selon l'origine sociale en %

	Part des diplômé(e)s	Part des cadres 3 ans après l'obtention du diplôme
Enfants dont le père est cadre		
Bac+5 et plus	37	73
Bac+3 et bac+4	18	29
Bac+2	18	8
Enfants dont le père n'est pas cadre		
Bac+5 et plus	11	62
Bac+3 et bac+4	12	25
Bac+2	19	7

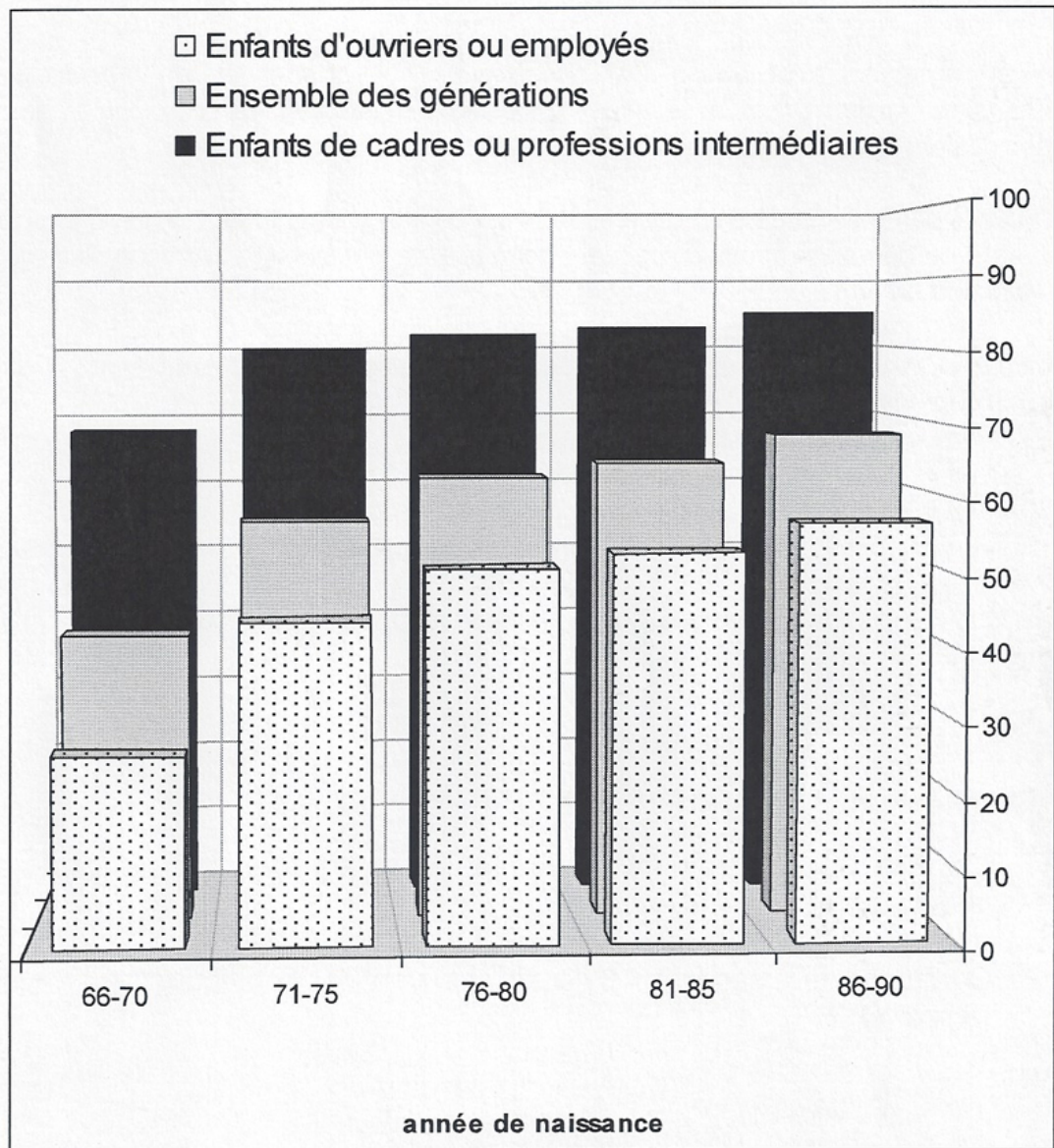
Champ : Diplômés du supérieur en emploi à la date de l'enquête dont la profession du père est connue.

Source : « Quand l'école est finie ... », CEREP, Enquête 2010.

Lecture : 37 % des jeunes dont le père est cadre achèvent leurs études avec un diplôme de niveau bac +5, parmi eux 73 % sont eux-mêmes cadres trois ans plus tard.

DOCUMENT 4

Obtention du baccalauréat selon la génération et le milieu social en %



Lecture : parmi les jeunes nés de 1986 à 1990, 85 % de ceux dont le père est cadre ou de professions intermédiaires sont bacheliers, contre 57 % des jeunes de père ouvrier ou employé.

Source : *État de l'École*, Ministère de l'Éducation nationale, 2013.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

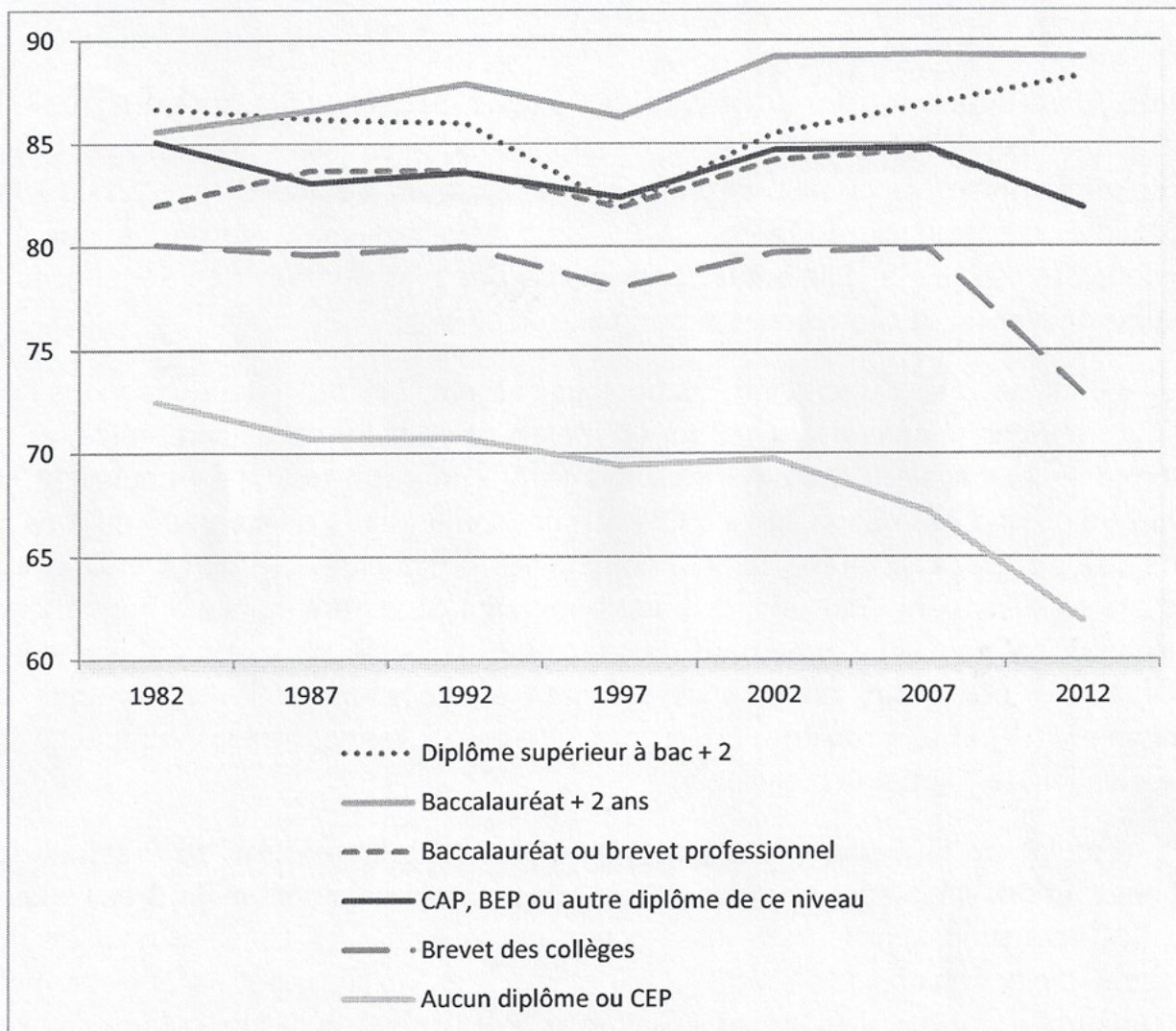
1. Montrez, à l'aide d'un exemple, que les conflits peuvent contribuer au changement social. (3 points)
2. Comment les services collectifs peuvent-ils contribuer à la justice sociale ? (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous décrirez les évolutions des taux d'emploi qu'il met en évidence entre 1982 et 2012.

DOCUMENT

Évolution des taux d'emploi des 25 à 49 ans selon le diplôme en France (en %)



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 25 à 49 ans.

Source : *Enquêtes emploi*, INSEE, décembre 2013.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : A l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que le protectionnisme peut présenter des risques.

DOCUMENT 1

Le Brésil offre une illustration frappante des pièges du protectionnisme. En 1984, le Brésil a voté une loi interdisant en pratique la plupart des ordinateurs étrangers. L'idée était d'offrir un environnement protégé où pourrait se développer l'industrie informatique brésilienne naissante. La loi était vigoureusement appliquée par une « police informatique » spéciale qui rechercherait dans les bureaux des entreprises et les salles de classe les ordinateurs importés illégalement.

Les résultats ont été stupéfiants. Technologiquement, les ordinateurs fabriqués au Brésil avaient des années de retard sur un marché mondial en évolution rapide, et les consommateurs payaient deux ou trois fois le prix mondial quand ils pouvaient les obtenir. Selon une estimation, la loi coûte aux consommateurs environ 900 millions de dollars par an. Dans le même temps, comme les ordinateurs brésiliens étaient trop chers, ils ne pouvaient lutter sur le marché mondial et les entreprises informatiques brésiliennes ne pouvaient tirer parti d'économies d'échelle pour vendre à d'autres pays. Le prix élevé des ordinateurs entamait aussi la compétitivité du reste de l'économie. [...] Le problème des ordinateurs a effectivement empêché la modernisation de l'industrie brésilienne.

L'effet combiné de la pression des consommateurs, des entreprises du Brésil et des exigences américaines en faveur de la liberté des marchés a contraint le Brésil à lever en 1992 l'interdiction portant sur les ordinateurs importés. En l'espace d'un an, les magasins d'électronique de São Paulo et de Rio de Janeiro se sont remplis d'ordinateurs portables, d'imprimantes laser et de téléphones cellulaires importés, si bien que les entreprises brésiliennes ont pu commencer à exploiter la révolution informatique. Chaque pays et chaque génération réapprennent les leçons de l'avantage comparatif.

Source : *Economie*, Paul A. SAMUELSON, William D. NORDHAUS, 2005.

DOCUMENT 2

La Nouvelle-Zélande et les États-Unis ont notifié au Secrétariat de l'OMC, le 8 mai 2014, une demande d'ouverture de consultations avec l'Indonésie concernant les mesures imposées par ce pays à l'importation de produits horticoles, d'animaux et de produits d'origine animale. D'après les États-Unis et la Nouvelle-Zélande, l'Indonésie impose des prohibitions ou des restrictions à l'importation de produits horticoles, d'animaux et de produits d'origine animale ; [...] soumet les produits importés à un traitement moins favorable que celui qui est accordé aux produits similaires d'origine nationale ; a imposé des prescriptions déraisonnables et discriminatoires en matière d'inspection avant expédition [...].

La demande de consultations constitue le point de départ formel de la procédure de règlement des différends dans le cadre de l'OMC. Les consultations donnent aux parties l'occasion d'examiner la question et de trouver une solution satisfaisante sans engager une procédure. Au bout de 60 jours, si les consultations n'ont pas permis de résoudre le différend, le plaignant peut demander que la question soit soumise au processus juridictionnel d'un groupe spécial.

Source : OMC, 2014.

DOCUMENT 3

Évolution du taux de dépendance énergétique* dans l'Union Européenne à 27 entre 2000 et 2010 (en %)

	2000	2010
Tous produits	47,8	54,1
Combustibles solides	30,5	39,4
Pétrole brut	75,6	85,2
Gaz naturel	48,9	62,4

Source : Eurostat.

* Le taux de dépendance énergétique indique la part de l'énergie qu'une économie doit importer. Il est obtenu en divisant les importations nettes d'énergie par la consommation intérieure brute d'énergie.